

# l'AEU<sup>®</sup> (Approche Environnementale de l'Urbanisme)



Eco – Quartiers, 28 février 2013

**Paul COURTIADÉ**  
**ADEME Martinique**

**Comment poser dans le contexte actuel  
les questions d'environnement et de développement durable  
dans l'élaboration des documents de planification  
et la conduite des opérations d'aménagement ?**

**L'AEU ® :**

- **un outil pour aider les collectivités  
à mieux prendre en compte l'environnement dans les projets**
- **un outil pour mettre en œuvre le Grenelle de l'environnement**
- **un outil pour accompagner un changement des pratiques  
dans les projets d'aménagement et d'urbanisme**

- ▶ ***Concrétiser la durabilité des territoires***
- ▶ ***Affirmer la construction et l'intégration d'objectifs de qualité et de niveaux d'ambitions***
  
- ▶ ***Croiser l'ensemble des enjeux urbains et des finalités du développement durable***
- ▶ ***Organiser la synergie de la participation des acteurs territoriaux.***

## Faire émerger des réponses urbaines et environnementales qui répondent aux grands enjeux d'aujourd'hui :

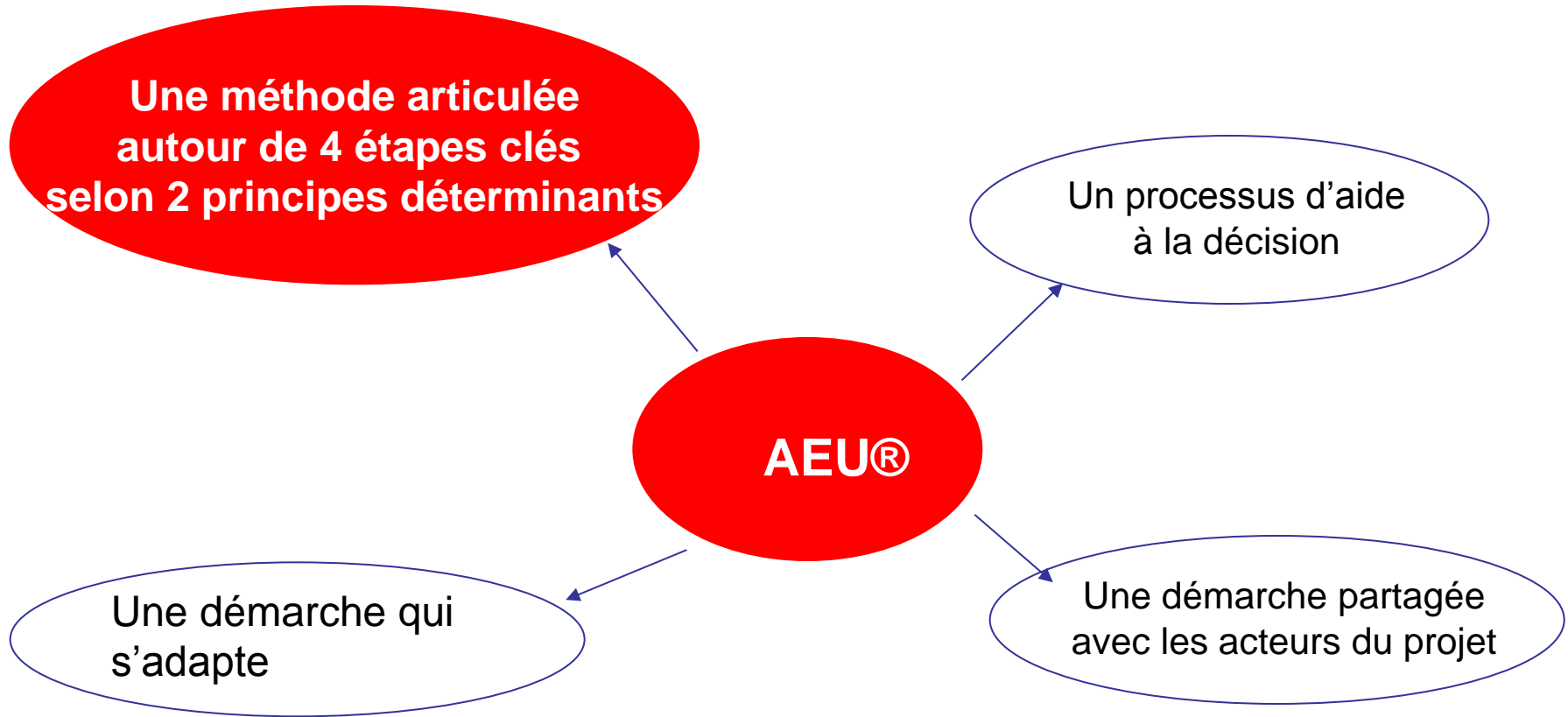
- Maîtrise de la consommation d'espace
- Gestion raisonnée des ressources
- Economie d'énergies
- Réduction des GES, adaptation aux changements climatiques
- Lien entre urbanisme et mobilité
- Préservation et renforcement de la biodiversité
- Valorisation des paysages
- Qualité de l'air et sanitaire
- ...

## En prenant en compte,

### des critères tels que :

- La maîtrise des budgets des collectivités
- La réduction des charges futures
- le service rendu
- La valeur d'usage des espaces...

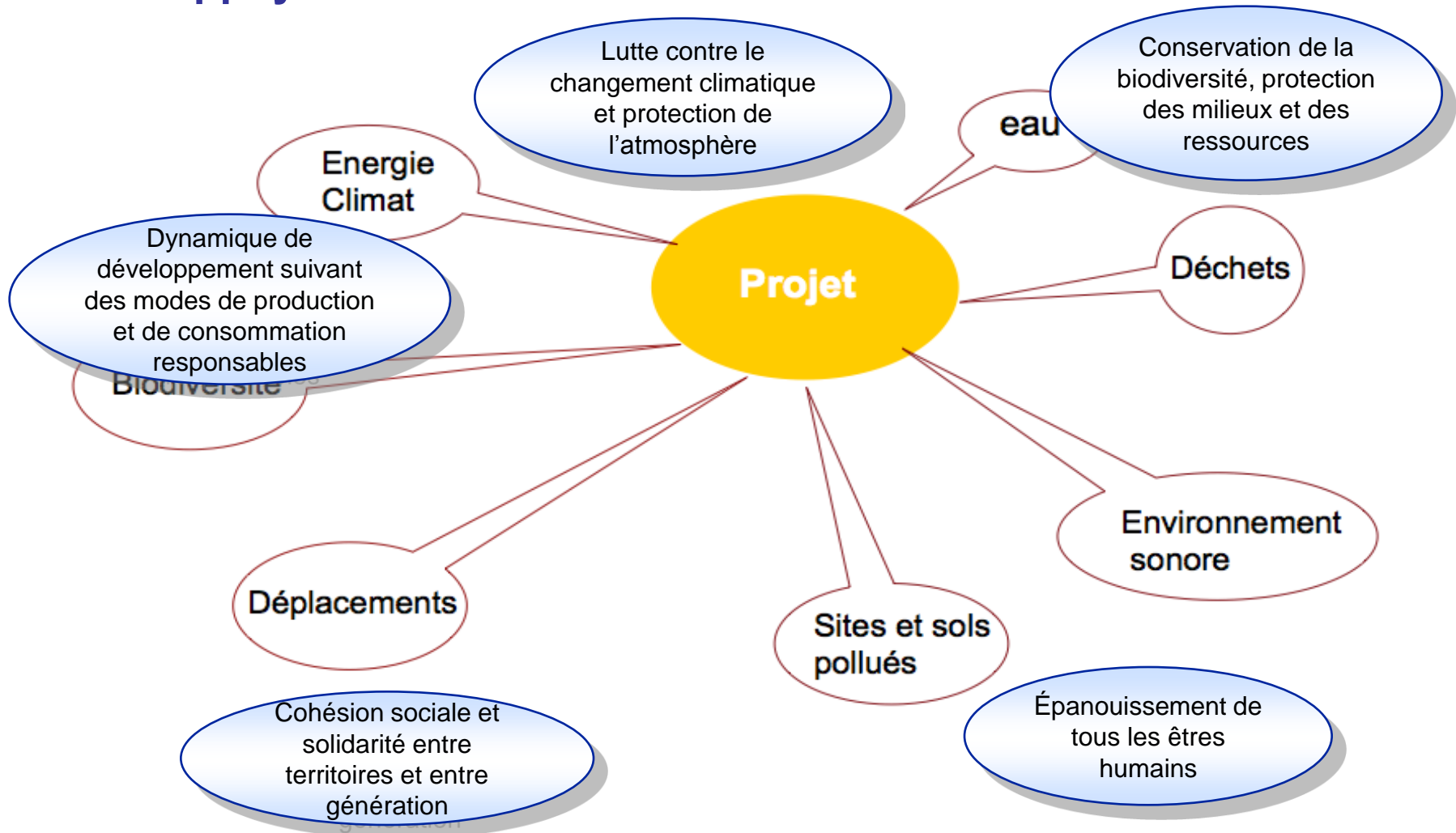
# Une AEU® c'est quoi ?



- **Étape 1 : Vision** (Analyse croisée des enjeux sur le territoire de projet)
  - *Collecter et interpréter les données*
  - **Passer de l'approche thématique à l'approche transversale**
  - *Identifier les marges de manœuvre, déclencher d'éventuelles études complémentaires*
  - *Définir un protocole d'évaluation et identifier les indicateurs*
- **Étape 2 : Ambition** (Définition d'objectifs et d'orientations pour le projet)
  - *Renforcer la portée environnementale et énergétique des PADD (SCoT, PLU)*
  - **Formaliser un document d'engagement pour les opérations d'aménagement**
  - *Élaborer une grille d'évaluation du projet global et qualifier les indicateurs*
- **Étape 3 : Transcription** (Déclinaison des objectifs et orientations)
  - *Contribuer au scénario de développement spatial et aux orientations d'un SCoT*
  - *Participer aux choix d'organisation urbaine et aux dispositions réglementaires d'un PLU*
  - **Intégrer la qualité environnementale aux principes d'aménagement et aux documents contractuels** d'une opération d'aménagement
- **Étape 4 : Concrétisation** (Définition de mesures d'accompagnement)
  - **Accompagner les acteurs chargés de la mise en œuvre**
  - **Définir des modalités de gestion**
  - *Mobiliser les acteurs et les outils du suivi et d'évaluation continue*

- **Des préalables :**
  - Choisir le moment opportun
  - Bien délimiter les contours des différentes missions
  - Définir la posture de l'AEU ® dans le projet
- **Deux principes déterminants :**
  - ***Organiser la participation, piloter et animer une AEU ®***
    - Mobiliser les acteurs au plus tôt
    - Informer, consulter, concerter - négocier, ou co-construire ?
    - Partager les constats et (les) enjeux
    - Faire valider les objectifs et les orientations par le comité de pilotage
    - Organiser la validation des déclinaisons spatiales, réglementaires et contractuelles
    - Prévoir un partage du projet avec les acteurs chargés de le mettre en œuvre
  - ***Organiser l'évaluation de la démarche et de son objet***  
Un référentiel et deux usages pour les maîtres d'ouvrage

**En s'appuyant des 5 finalités du DD**



**... qui vont se croiser avec d'autres questions urbaines : mixité sociale, développement économique....** 8

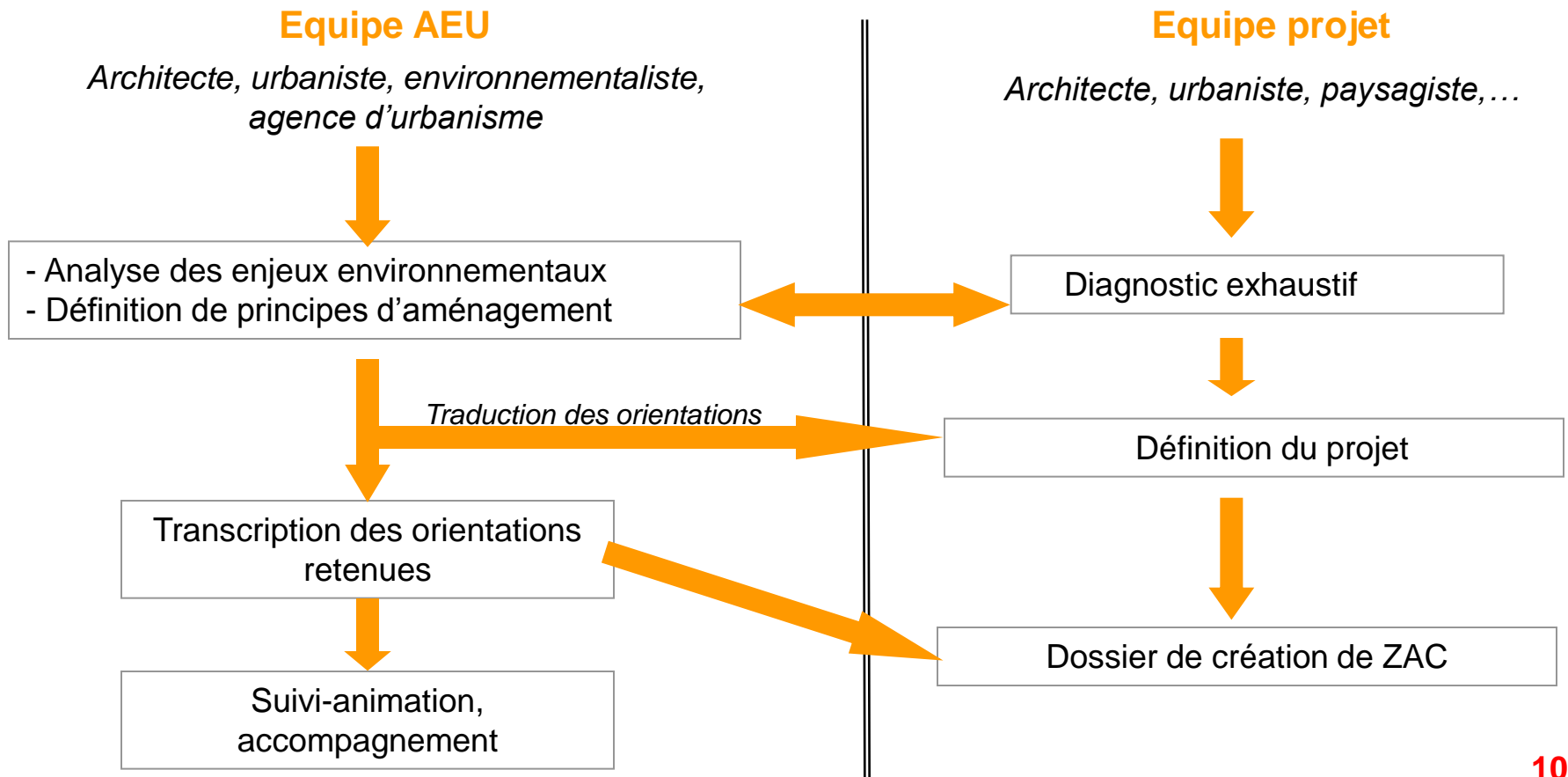


## Articulation entre AEU et documents d'urbanisme

Opération d'aménagement ZAC Lotissement	Démarche AEU	Document de planification SCOT PLU
Etude de faisabilité Dossier de création	Analyse des enjeux environnementaux Diagnostic partagé	Etat des lieux initial Rapport de présentation PADD
Dossier de création Dossier de réalisation	Définition des objectifs environnementaux et principes d'aménagement	Orientations générales PADD Orientations d'aménagement
Règlements Documents graphiques Annexes : CPAT Documents contractuels : CCCT, Autorisation de lotir	Transcription des orientations retenues	Règlement Orientations d'aménagement Documents graphiques
Mise en oeuvre de la ZAC : Missions spécifiques d'accompagnement et de suivi.	Suivi et animation	

## AEU et projet d'aménagement

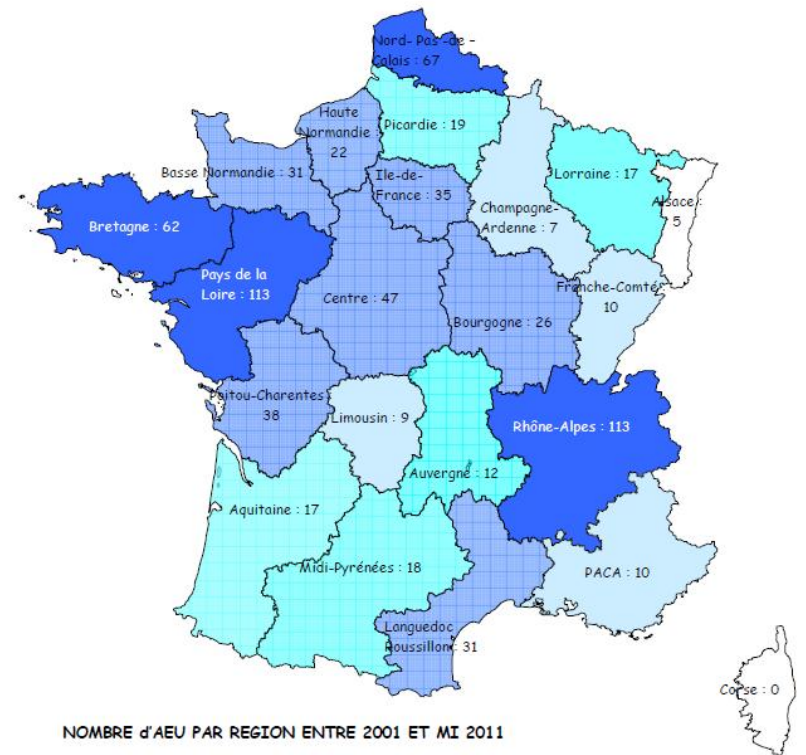
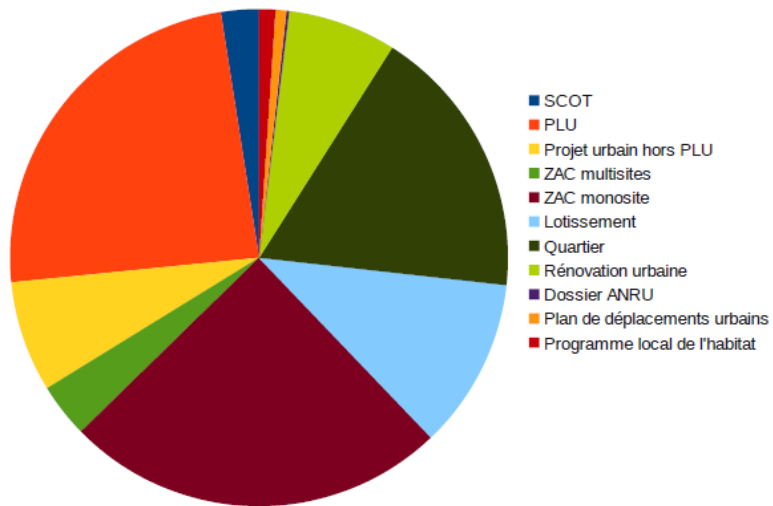
Une démarche qui s'articule avec les études projet (exemple de la ZAC)



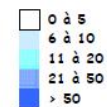
# L'AEU® aujourd'hui...

## ETAT DES LIEUX DES AEU EN COURS OU REALISEES EN FRANCE DEPUIS 2001

Nb AEU par nature de projet urbain



NOMBRE d'AEU PAR REGION ENTRE 2001 ET MI 2011



Total : 727

Guadeloupe : 1  
 Martinique : 3  
 Réunion : 13  
 Nouvelle Calédonie : 1